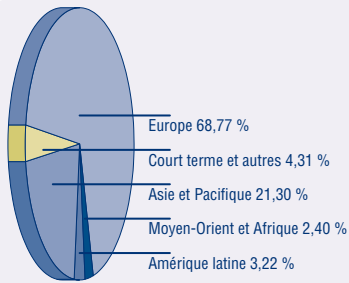




Composition du fonds sous-jacent



Les 10 principaux titres du fonds sous-jacent

| | |
|---|---------|
| BG Group PLC | 4,05 % |
| Novartis AG, enregistré | 3,81 % |
| Rio Tinto PLC, enregistré | 3,26 % |
| Diageo PLC | 3,24 % |
| HSBC Holdings PLC | 3,22 % |
| Siemens AG, enregistré | 2,58 % |
| Nippon Telegraph & Telephone Corp. | 2,48 % |
| Vodafone Group PLC | 2,48 % |
| Standard Chartered PLC | 2,48 % |
| Teva Pharmaceutical Industries Ltd., ADR commandité | 2,40 % |
| | 30,00 % |

Limites des placements

| | Min. | Max. | Réel |
|----------------------------------|------|-------|----------|
| Fonds de l'Industrielle Alliance | | | |
| Valeurs à court terme | 0 % | 20 % | (0,58) % |
| Unités du fonds sous-jacent | 80 % | 100 % | 100,58 % |

Commentaire

Le gestionnaire du Fonds vise à générer une croissance à long terme du capital au moyen d'investissements faits dans un groupe de 40 à 50 titres de sociétés établies à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les titres sélectionnés offrent un potentiel de croissance supérieur, c'est-à-dire que la croissance prévue du bénéfice par action des sociétés choisies est supérieure à celle qui prévaut dans le marché en général. Le gestionnaire utilise par ailleurs des mesures de contrôle du risque. L'une d'elles consiste à surveiller les écarts de pondération sectorielle par rapport à l'indice de référence (l'indice MSCI - EAEO). Cette mesure vise à stabiliser le rendement et à réduire les risques d'erreurs.

Gestionnaire de portefeuille



Équipe composée de plusieurs gestionnaires

Date de création : septembre 2001
 Date de lancement Ecoflextra : décembre 2007
 Ratio des frais de gestion (RFG) : 3,04 % (y compris TPS et TVH)
 Taux de frais SRG : 1,25 %

Objectifs du Fonds

- Vise une croissance du capital à long terme par des investissements dans des titres de participation à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- Est conforme à un horizon d'investissement suffisamment long pour tolérer la volatilité des valeurs marchandes

Style de gestion

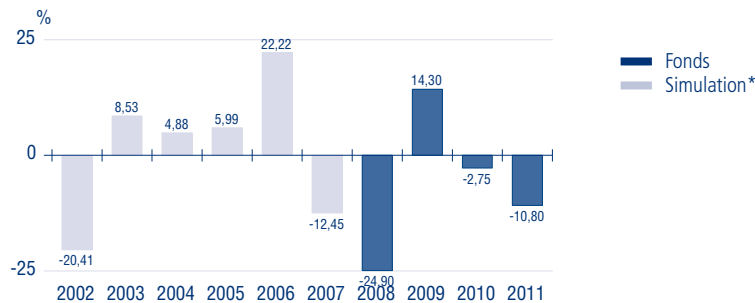
Mixte (croissance et valeur)

Information sur le rendement

L'information sur le rendement présume que tous les revenus ou les gains nets réalisés au cours des périodes présentées sont conservés dans le fonds distinct et se traduisent par une augmentation de la valeur des unités du fonds distinct. Elle ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres charges facultatives ni des impôts sur le revenu exigibles qui auraient fait diminuer les résultats ou le rendement. Le rendement passé du fonds distinct n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

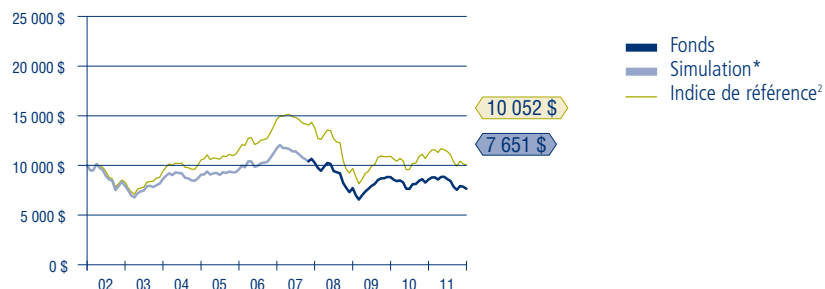
Rendement d'année en année

Ce graphique montre, pour chaque année civile, la performance annuelle du fonds à partir de la date de sa création, ainsi que la performance annuelle qu'il aurait obtenue s'il avait existé avant cette date et que les actifs détenus au moment de sa création avaient été les mêmes tout au long de la période précédente.



Rendement passé général

Ce graphique illustre la variation de la valeur d'un investissement de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à celle obtenue par l'indice de référence, sur la base des rendements d'année en année illustrés ci-dessus.



Rendement composé annuel

Ce tableau montre les rendements simples pour une période d'un mois et l'historique des rendements composés annuels totaux établis pour le fonds, tels que décrits ci-dessus, comparativement aux rendements correspondants obtenus par l'indice de référence.

| | Depuis novembre 2007 | 10 ans | 5 ans | 3 ans | 2 ans | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois | DDA ¹ |
|----------------------------------|----------------------|--------|--------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|------------------|
| Fonds | (7,8) | (2,6)* | (8,2)* | (0,3) | (6,9) | (10,8) | (11,3) | 1,5 | (2,5) | (10,8) |
| Indice de référence ² | | 0,1 | (7,3) | 1,2 | (4,1) | (10,2) | (11,7) | 1,2 | (1,2) | (10,2) |

¹ Depuis le début de l'année

² MSCI - EAEO (\$ CA) (rend. net)

* Simulation comme si le Fonds avait été en vigueur durant ces périodes